

Revue de la presse du 19/09/2013

➤ La hausse des prix des carburants s'invite au parlement

La commission des finances et des affaires économiques à la Chambre des conseillers va tenir vendredi une réunion d'urgence afin d'examiner la décision du gouvernement de hausser les prix des carburants et d'évaluer ses conséquences sur le pouvoir d'achat des citoyens. Le groupe fédéral de l'unité et de la démocratie à la deuxième Chambre a convoqué le ministre chargé des affaires générales et de la gouvernance Mohamed Najib Boulif pour faire la lumière sur cette décision.

• *Assabah* •

➤ Tourisme : le délégué de l'ONMT à Paris licencié

Le délégué de l'ONMT à Paris, Saad Bezzat, a été révoqué. Abderrafie Zouiten, le nouveau directeur de l'Office et ancien directeur régional de la RAM, qui assistait à un atelier à propos du salon Top Resa à Casablanca, n'a pas jugé utile d'exposer les raisons de sa décision au cours de cet événement. Ce licenciement était attendu. Saad Bezzat a échoué dans sa mission de promouvoir la destination. En effet, au moment où d'autres marchés se développent, la France, notre premier marché émetteur étranger, ne cesse de reculer.

• *Al Akhbar* •

➤ Un nouvel aéronef pour l'armée

La base aérienne 101 de Yaoundé mercredi en mi-journée. Un aéronef peint aux couleurs des forces aériennes camerounaises s'immobilise devant une tribune officielle dans laquelle ont pris place de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le ministre délégué à la présidence chargé de la Défense, Edgard Alain Mebe Ngo'o et l'ambassadeur du royaume d'Espagne au Cameroun, Marcelo Cabanas Ansoreno. Aux commandes de l'appareil militaire flambant neuf de type Casa Cn 235-300 pour le faire atterrir, une jeune dame, le lieutenant Mirabelle Charlotte Mewou de l'armée de l'air. Cet acte a marqué le début de la cérémonie de réception officielle de cet appareil conçu en Espagne par la firme Eads Airbus Military.

• *Le Quotidien De l'Economie* •

➤ Maroc - Mali : Une visite Royale pour un nouveau départ

La prochaine visite de S.M. le Roi Mohammed VI au Mali est un événement historique majeur qui amorcera, de l'avis général, un véritable tournant dans les relations entre les deux pays frères, fortement liés par des rapports profonds et multiséculaires autour d'un riche patrimoine culturel, cultuel et humain commun et d'une solidarité constante et sans faille. La présence du souverain marque également le nouveau cachet que le Maroc entend apposer sur sa diplomatie africaine, tant sur les aspects politiques qu'économiques, et qui renforce le principe de coopération Sud-Sud inauguré par Mohammed VI. Plus qu'une assistance, la nouvelle ère qui s'ouvre pour le pays a besoin d'investissements destinées à accompagner son développement. C'est là l'autre

enjeu de la présence royale. Plus d'une dizaine d'entreprises marocaines sont installées au Mali depuis des années et dans plusieurs secteurs (Maroc Télécom, BMCE, Attijariwafa Bank, Timar, Drapor, RAM, ...).

• *Les Inspirations Eco* •

➤ RAM et ONDA misent sur l'institut d'aéronautique

Les deux établissements publics auront recours aux services de l'OFPPT pour leurs formations. Deux conventions cadres ont été signées en ce sens et un travail de concertation est actuellement en cours pour déterminer les modalités du partenariat.

• *Al Watan* •

➤ Equilibres Macro , le Gouvernement dans les temps

Les vents sont favorables pour le gouvernement Benkirane qui s'apprête à dévoiler les grandes orientations du projet de loi de finances pour l'exercice 2014, alors que l'exécution de celle en COLIS se déroule sous de bons auspices. Les indicateurs macroéconomiques sur les premiers mois de l'année tendent à confirmer cette dynamique portée par le gouvernement pour 2014. Qu'il s'agisse de la croissance, des déficits «jumeaux» ou des engagements pris par l'Etat pour le soutien à l'économie nationale, le redressement progressif entamé au second trimestre de l'année se poursuit.

• *Les Inspirations Eco* •

➤ Inwi et Meditel projettent d'attaquer le gouvernement en justice

Deux hauts dirigeants de Meditel et d'Inwi se sont réunis à Casablanca. Objet de la réunion : discuter de la possibilité de poursuivre en justice le gouvernement marocain et de se saisir du Conseil de la concurrence contre Maroc Telecom. Cette décision s'explique par la tournure qu'ont prise les négociations entre l'opérateur télécoms émirati Etissalat et le gouvernement marocain concernant la cession des parts de Vivendi à Maroc Telecom.

• *Le360* •

➤ L'UC contre la hausse des prix des carburants

L'Union constitutionnelle (UC) qui avait, lors des premières concertations du Chef du gouvernement, montré sa prédisposition à intégrer la coalition gouvernementale dans sa deuxième version, est, elle aussi, montée au créneau. Dans son communiqué publié suite à la réunion de son bureau politique, elle qualifie la décision du gouvernement d'impopulaire. Elle estime que le gouvernement, en choisissant d'appliquer l'indexation, a tourné le dos à trois éléments. Le premier, c'est que le gouvernement n'a pas pris en considération la maturité du peuple marocain qu'il continue de traiter comme un mineur. Le parti de Mohamed Abied affirme que le gouvernement devait, au moins, organiser des campagnes de sensibilisation pour expliquer les raisons de l'indexation avant que la montée des prix ne tombe comme un couperet sur la tête des citoyens. Le deuxième élément est que le gouvernement n'a pas associé les opérateurs et les professionnels concernés. Le dernier

principe non respecté par le gouvernement, selon l'UC, c'est le fait «de ne pas prendre les mesures indispensables au moment opportun».

• *Al Akhbar* • *Al Khabar* •

➤ Maroc : Le Roi s'envole pour le Mali, pas de remaniement!

Le Roi Mohammed VI vient de s'envoler pour le Mali afin d'entamer une visite officielle et pour prendre part à la cérémonie d'investiture du nouveau Président malien; événement qui met ainsi un bémol "aux spéculations" dans les médias, sur l'imminence d'un remaniement ministériel. Ainsi, le chef du Gouvernement Abdelilah Benkirane devra, pour le moment, garder "bien au chaud" la fameuse liste des membres du nouveau cabinet, qu'il a si souvent évoqué en demi-mot. En effet, deux mois de longues négociations après la démission des ministres Istiqlaliens, et le flou règne toujours sur la nouvelle composition de l'Exécutif. Certes, une liste comptant une vingtaine de noms de potentiels ministrables a très probablement été élaborée par le RNI, mais aucune information n'a été présentée sur le sujet.

• [Art19.ma](#) • [Art19.ma](#) • [Media24.ma](#) •

➤ Commune Sidi El Yamani : Démission collective de neuf conseillers

La présence de certains conseillers démissionnaires à la dernière session de la commune d'El Yamani a suscité le mécontentement de membres du conseil de la commune. Rappelons que 9 conseillers ont présenté leur démission en signe de protestation contre le président du conseil rural après avoir échoué à tenir la session du juillet.

• *Fada Al Boughaz* •

➤ Le PI poursuit en justice Bouanou

Une source bien informée a révélé que l'avocat du parti de l'Istiqlal a déposé une plainte auprès du procureur du Roi près la cour de première instance de Rabat contre le président du groupe parlementaire du PJD, Abdellah Bouanou. La plainte intervient sur fond des déclarations de ce dernier et selon lesquelles le SG du PI, Hamid Chabat, aurait exercé une influence sur la justice.

• *Fada Al Boughaz* •

➤ Conseil supérieur de l'Education: Benkirane laisse la main au Roi

Le Conseil de gouvernement a clos le débat suscité par le projet de loi relatif au CSE sur la constitutionnalité et la légalité de la désignation d'Omar Azziman à la tête dudit Conseil. Lors des discussions, certains ont considéré qu'en l'absence d'une loi organique, la nomination du président du CSE relève de la compétence du roi. D'autres en revanche pensent qu'il s'agit d'une délégation de compétence du Chef du gouvernement au roi, conformément aux dispositions de l'article 7 du projet de loi. Celui-ci prévoit la délégation des attributions de la présidence du CSE par le Chef gouvernement au roi. Une délégation de pouvoir qui permet au roi de nommer le président du CSE pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

• *Akhbar Al Youm* • *Al Ahdad Al Maghribia* • *Al Massae* • *Assabah* •

➤ **Le président du Réseau marocain pour la protection de l'argent public (RMPAP), Mohammed Meskaoui accuse le gouvernement Benkirane**

Le président du Réseau marocain pour la protection de l'argent public (RMPAP), Mohammed Meskaoui a exprimé son étonnement face à la récente déclaration du ministre des Affaires générales et de la gouvernance, Najib Boulif qui reproche à son collègue ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Mustapha El Khelfi, d'avoir causé une perte de 200 millions de dirhams aux deniers de l'Etat, après que ce dernier ait annoncé publiquement l'existence d'un contrat d'assurance entre l'Etat et une société privée pour assurer la volatilité du prix du carburant sur le marché international. Meskouï est surpris de la révision du prix du contrat par la société en question car, selon lui, « ce prix n'a pas à être revu à la hausse après le consentement des parties », qualifiant cette révision de « crime contre l'argent public ». Pour rappel, Mustapha El Khelfi a démenti avoir causé des pertes aux finances publiques et affirme s'être concerté avec le Chef du gouvernement sur la question.

• *Al Akhbar* •